

■ **Fondation Juliane Kolly-Bapst**, à Villars-sur-Glâne, Route de Villars 115, c/o Fiduciaire Rochat S.A., CH-217-3534666-5. Nouvelle fondation. Acte constitutif et statuts du 21.11.2005. But: soutenir financièrement toutes associations, ou autres personnes physiques ou morales, oeuvrant dans le domaine de la protection des animaux, ou tous mouvements ou actions destinés à venir en aide au animaux, principalement aux animaux âgés et abandonnés. Conseil de fondation: Hank Frédéric, de Giffers, à Bulle, président, et Baechler Gilbert, de Praroman, à Bulle, trésorier, tous deux avec signature collective à deux. Perri-taz Antoinette, de Le Glèbe, à Hauteville, vice-présidente, de Poret Omblin, de Riaz, à Riaz, secrétaire, et Neuenschwander Corinne, de Signau, à La Chaux-de-Fonds, membre du conseil, tous trois avec signature collective à deux avec le président ou le trésorier. Réviseur: Fiduciaire Rochat S.A., à Villars-sur-Glâne. Journal no 5335 du 28.12.2005 (03178800 / CH-217.3.534.666-5)